

P

PREMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LE RETOURNEMENT DE CONJONCTURE EN 2001-2002 :

Que sont devenues les « difficultés de recrutement » ?

Entre mars 2001 et mars 2002, l'emploi diminue dans presque toutes les familles professionnelles de l'industrie, et sa progression ralentit dans la plupart des autres domaines professionnels. Les employeurs ont en grande partie ajusté leurs effectifs en réduisant les embauches et le nombre de personnes en CDD ou en intérim. Ce ralentissement des créations d'emploi, qui alimentent la hausse du chômage, a d'abord concerné les jeunes et les emplois les moins qualifiés.

Entre 1998 et 2001, la croissance forte de l'emploi avait mis au premier plan de l'actualité le thème des difficultés de recrutement. Depuis, le changement de conjoncture a réduit la plupart des tensions. Il a notamment eu raison de celles apparues dans les métiers de l'industrie. De même, après avoir connu d'importantes difficultés de recrutement, le marché du travail de l'informatique est aujourd'hui saturé.

Malgré cette inversion de tendance, le niveau de tension reste élevé pour certains métiers comme ceux de la santé, du BTP et de l'hôtellerie-restauration. Plus qu'à la conjoncture, il est alors souvent lié aux conditions de travail difficiles ou à la précarité des emplois offerts.

L'année 2001 marque un coup d'arrêt à la nette amélioration de l'emploi et du chômage des trois années précédentes.

Entre mars 1998 et mars 2001, 1,2 million d'emplois ont été créés. Parallèlement, le nombre de chômeurs a diminué de près de 800 000. Malgré un niveau de chômage encore important, la proportion d'employeurs du BTP et de l'industrie déclarant des difficultés de recrutement culminait, au premier trimestre 2001, à des niveaux jamais atteints. La confrontation du volume d'offres d'emploi déposées à l'ANPE avec celui des demandes d'emploi (encadré 1) signalait des tensions grandissantes dans de nombreux métiers : certains liés aux nouvelles technologies (informaticiens, techniciens de l'électricité et de l'électronique), d'autres issus de domaines plus traditionnels de l'industrie, du BTP (ouvriers du travail des métaux, de la mécanique, ouvriers des industries de process, maçons) ou encore des métiers des services (employés de la banque et des assurances, métiers de l'hôtellerie-restaura-

tion, professions de la santé) (1). À l'été 2001, dans l'ensemble des secteurs, les deux tiers des établissements de plus de 10 salariés déclaraient rencontrer des difficultés de recrutement (2).

En mars 2002, les embauches sont désormais orientées à la baisse tandis que les sorties de l'emploi continuent à augmenter (graphique 1). La contraction du volume des recrutements affecte bien sûr les passages d'un emploi à un autre : plus prudents en cette période d'incertitude, les salariés hésitent à changer d'employeur (graphique 2). L'insertion des jeunes (3) et le retour à l'emploi des chômeurs sont également freinés.

Du côté des sorties de l'emploi, la croissance modeste des flux résulte de deux mouvements contradictoires : baisse des sorties vers d'autres emplois mais croissance des sorties vers le chômage et l'inactivité, qui frappent surtout les moins qualifiés et les salariés les plus précaires.

Baisse de l'emploi dans l'industrie, ralentissement dans le tertiaire

Pour la plupart des professions de l'industrie, ce retournement conjoncturel s'est traduit par une baisse de l'emploi (graphique 3). Le recul est sensible pour les métiers de l'industrie de process et de la mécanique qui avaient porté le renouveau du secteur secondaire en créant 250 000

(1) - Voir les Premières Informations publiées chaque trimestre sur « Les Tensions du Marché du Travail », en particulier celles concernant l'année 2000.

(2) - Voir Michel Amar, Xavier Viney : « Les difficultés de recrutement à l'été 2001 », Premières Synthèses, juin 2002- n° 23.2.

(3) - Voir en particulier Claude Minni, Pascale Poulet-Coulibando : « Coup de frein à l'insertion professionnelle des jeunes en 2002 », Premières Synthèses, février 2003- n° 07.1.

Encadré 1

L'INDICATEUR DE TENSION : LE RATIO OFFRES SUR DEMANDES ENREGISTRÉES

Dans ce document, l'indicateur utilisé pour mesurer les tensions sur le marché du travail rapporte le flux d'offres d'emploi enregistrées à l'ANPE durant les quatre derniers trimestres aux flux de demandes enregistrées sur la même période.

Pour éliminer les variations saisonnières on a ici consolidé les données publiées dans les « Premières informations » trimestrielles en calculant cet indicateur sur l'année qui précède la date d'observation (au lieu des 6 derniers mois).

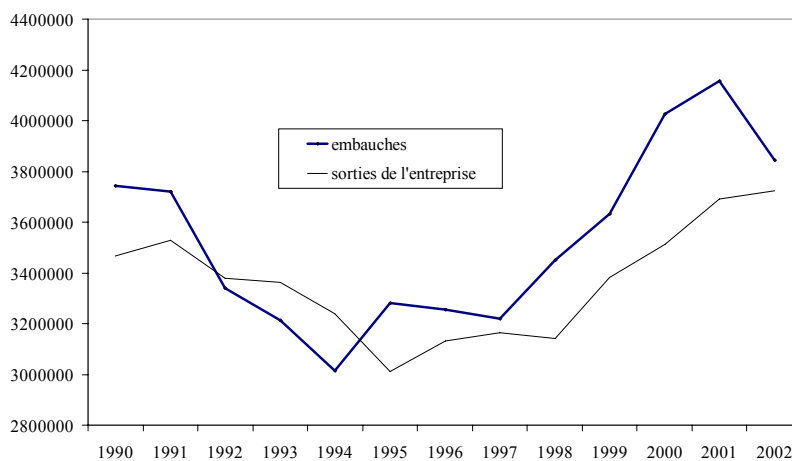
Pour apprécier l'importance de l'offre, on a retenu des flux plutôt que des stocks. En effet, l'ANPE n'identifie pas toujours dans le stock d'offres recensées à une date donnée celles qui ne sont toujours pas pourvues.

Pour le dénominateur, on a choisi de faire figurer, du côté des demandeurs, le flux homologue à celui qui figure au numérateur pour l'offre, à savoir l'ensemble des demandes enregistrées en catégories 1, 2 et 3 pour l'année qui précède la date d'observation.

Certains préfèrent rapporter les flux d'offres enregistrées sur une période au stock de demandeurs en début de période, cette dernière population constituant en quelque sorte la population « potentielle » susceptible de répondre à ces offres.

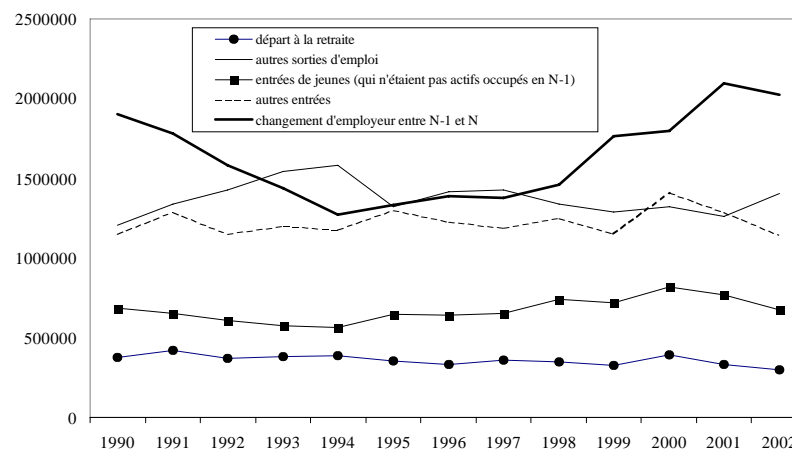
Après analyse, il s'avère que les deux indicateurs ne délivrent pas, au niveau national, des messages très différents ; tout juste peut-on dire que le premier est sans doute plus sensible aux retournements conjoncturels tandis que le second est plus robuste.

Graphique 1
Évolution des embauches et des sorties des entreprises



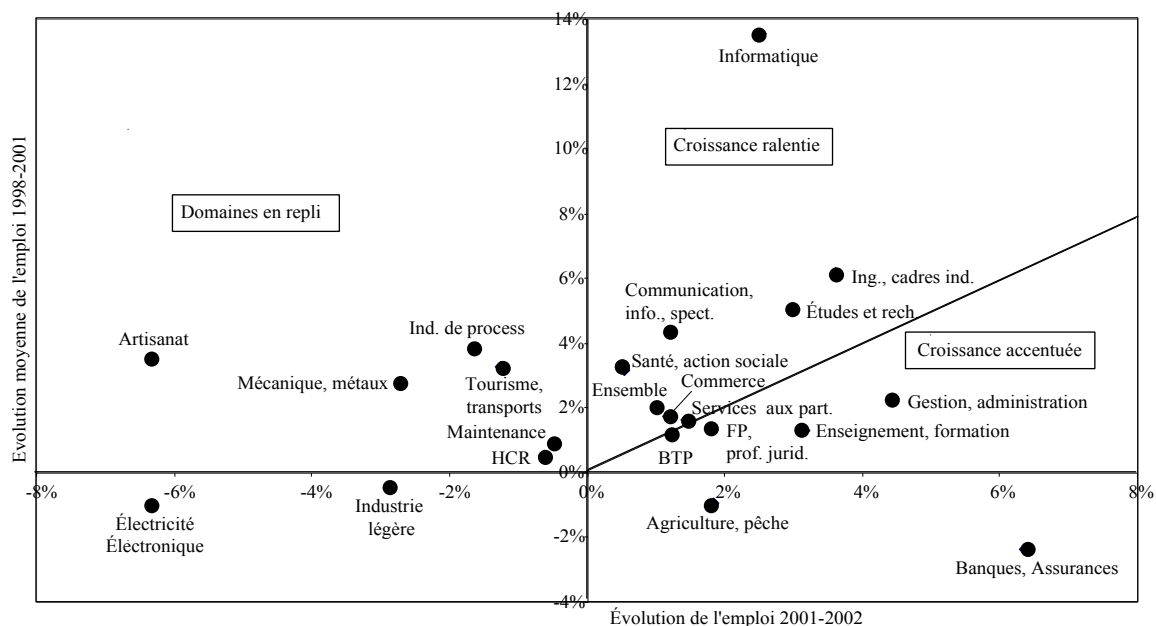
Source : enquête emploi 1990 à 2002, Insee.

Graphique 2
Évolution des flux d'entrées et des sorties d'emploi en mars de l'année N selon leur origine en mars N-1



Source : enquête emploi 1990 à 2002, Insee.

Graphique 3
L'emploi est en repli dans la plupart des domaines professionnels de l'industrie
et sa croissance est souvent ralentie dans ceux du tertiaire



Note : évolution de l'emploi réparti par domaines professionnels.
Source : Enquêtes emploi 1998 à 2002, Insee.

emplois entre 1998 et 2001. Le repli depuis 1999 des métiers de l'électricité et de l'électronique s'accélère avec la crise qui secoue le secteur des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications. Après trois années de répit, le déclin des industries légères (textile, habillement, bois, etc.) se poursuit. Au final, seul résiste dans l'industrie l'emploi des cadres et des ingénieurs, dont les recrutements continuent de progresser alors que les embauches d'ouvriers et de techniciens se réduisent.

Dans les services, l'emploi progresse encore mais à un rythme très ralenti. Ce coup de frein est particulièrement net pour les métiers de l'informatique. De 1998 à 2002, l'emploi y avait crû au rythme annuel moyen de 14 %, soit au total 140 000 emplois nouveaux sur la période. Entre 2001 et 2002, sa croissance est inférieure à 3 %. La santé, l'action sociale, culturelle et sportive ainsi que le transport et le tourisme, secteurs également fortement créa-

teurs d'emploi dans la période antérieure, sont eux aussi en repli.

La banque et l'assurance font exception. L'emploi y progresse fortement alors qu'à la fin des années quatre-vingt-dix les fusions avaient entraîné dans ces deux secteurs des réductions d'effectifs. Si, ponctuellement, le passage à l'euro a stimulé les embauches, ils doivent surtout cette croissance à une pyramide des âges particulièrement déséquilibrée. Un tiers de leur personnel est âgé de plus de 50 ans. Pour combler les départs en retraite, les embauches devraient donc rester soutenues. L'emploi reste aussi bien orienté dans les métiers de la gestion dont une partie a également bénéficié de « l'effet euro » (notamment les comptables).

Recul de l'emploi non qualifié dans tous les secteurs

L'emploi non qualifié, souvent occupé par des personnes sur contrats de courte durée ou en début de carrière, subit le plus for-

tement le repli de la conjoncture (tableau 1). Les employeurs ont en grande partie ajusté leurs effectifs en réduisant les embauches et le volume des CDD ou de l'intérim. Ainsi, le nombre d'intérimaires recule de 90 000 entre 2001 et 2002 après avoir crû de 200 000 personnes entre 1998 et 2001(4).

Le contrecoup pour l'emploi non qualifié, qui avait augmenté de 4,6 % par an entre 1998 et 2001, est sensible dans l'industrie (-4,5 %) et particulièrement pour les moins de 30 ans (-11,5 %). À l'opposé, la présence des jeunes se renforce sur les postes d'encadrement : aujourd'hui 18 % des professions intermédiaires ou de cadres de l'industrie ont moins de 30 ans, contre 14 % en 1998.

(4) - Dans cet article, comme dans toutes les publications de la DARES traitant des tensions sur le marché du travail, l'intérim est classé dans les domaines et les familles professionnelles en fonction de la profession exercée dans le secteur où est effectuée la mission d'intérim.

Dans le BTP, l'emploi des ouvriers qualifiés progresse encore, alors que celui des professions intermédiaires et des cadres marque un coup d'arrêt. Pour les ouvriers non qualifiés, il baisse en revanche pour la deuxième année consécutive et s'établit à son plus bas niveau depuis 1994.

Dans les services, la croissance de l'emploi des cadres et des professions intermédiaires ne s'est pas infléchie grâce à la bonne tenue des métiers de la banque, des assurances et de la gestion, des cadres et représentants commerciaux et des formateurs recruteurs. L'emploi des moins de 30 ans a subi le contrecoup de la baisse des embauches de jeunes débutants dans les métiers de l'informatique. Après s'être fortement développé dans le tertiaire (+ 730 000 emplois entre 1992 et 2001), pour la première fois depuis dix ans l'emploi non qualifié n'y progresse plus. Il se maintient dans la garde d'enfant et l'aide à domicile mais baisse dans la manutention et la grande distribution.

Le retournement conjoncturel se répercute sur les demandes d'emploi pour les métiers industriels et les postes très qualifiés

Depuis l'été 2001 le chômage progresse à nouveau sous l'effet d'un afflux de nouveaux demandeurs d'emploi. C'est particulièrement vrai pour les actifs de moins de 30 ans : ils sont les premiers concernés par la contraction du marché du travail qui augmente les délais d'attente des sortants du système éducatif. De même, entre mars 2001 et mars 2002, le nombre de demandes d'emploi repart à la hausse dans les domaines du BTP, de l'industrie et des services (tableau 2) (5).

Les métiers de l'industrie connaissent le retournement le plus net. Les demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE y augmentent de 12 % entre mars 2001 et

Tableau 1
Recul de l'emploi non qualifié

En pourcentage

	Effectifs 2002 (en milliers)	Évolution de l'emploi entre 2001 et 2002		Évolution moyenne de l'emploi entre 1998 et 2001	
		Total	Moins de 30 ans	Total	Moins de 30 ans
Non-salariés	2 576	-0,3	-9,5	-2,4	-7,1
BTP	1 325	0,8	2,9	2,2	2,0
Ouvriers non qualifiés ...	278	-2,2	4,8	0,0	-2,3
Ouvriers qualifiés	762	2,8	3,6	2,0	4,5
Cadre et PI	285	-1,1	-4,2	5,0	6,2
Industrie	4 128	-2,5	-5,7	2,7	4,3
Ouvriers non qualifiés ...	1 074	-4,5	-11,5	4,6	3,5
Ouvriers qualifiés	1 852	-3,5	-6,4	2,1	2,8
Cadre et PI	1 202	1,0	6,5	1,8	9,0
Tertiaire	15 913	1,8	-1,0	2,4	1,7
Employés et ouvriers non qualifiés	3 583	-1,1	-5,1	2,8	0,5
Employés et ouvriers qualifiés	5 665	1,6	0,5	1,0	-0,9
Cadre et PI	6 665	3,7	0,1	3,4	6,2
Total	23 942	0,8	-2,0	1,9	1,9

Champ : actifs occupés au sens du BIT.

Source : Enquêtes emploi 1998 à 2002, Insee.

Tableau 2
Le nombre de demandeurs d'emploi augmente surtout pour les métiers industriels et pour les moins de 30 ans

En pourcentage

	Effectif fin mars 2002 (en milliers)	Évolution des DEFM 1+6 entre ...			
		Mars 2001 et mars 2002			Mars 2000 et mars 2001
		Total	Moins de 30 ans	30 ans et plus	Total
BTP	202	3	6	1	-19
Ouvriers non qualifiés ...	72	1	3	0	-15
Ouvriers qualifiés	107	3	10	0	-22
Cadres et PI	23	8	13	6	-16
Industrie	431	12	19	9	-15
Ouvriers non qualifiés ...	134	17	23	14	-8
Ouvriers qualifiés	200	7	13	5	-19
Cadres et PI	97	19	25	15	-16
Tertiaire	1 926	3	4	2	-13
Employés et ouvriers non qualifiés	627	-4	-4	-4	-15
Employés et ouvriers qualifiés	706	1	1	0	-14
Cadres et PI	593	14	19	11	-10
Total	2 641	4	6	3	-14

Champ : DEFM 1 et 6.

Source : ANPE.

mars 2002, alors qu'elles reculaient encore de 15 % entre mars 2000 et mars 2001. La progression est sensible pour les métiers non qualifiés (+17 %) où le chômage de longue durée repart à la hausse.

Dans tous les domaines professionnels, la hausse des demandes d'emploi de cadres et de professions intermédiaires dépasse celle des employés et des ouvriers. Cela tient pour partie au fait que les

effectifs initiaux de demandeurs étaient faibles, le risque de chômage restant peu élevé à ces niveaux de qualification. Alors que le taux chômage global au sens du BIT progresse de 8,8 % à 8,9 % entre mars 2001 et mars

(5) - Les demandeurs d'emploi sont ici répartis selon le métier qu'ils recherchent, mais ce métier ne correspond pas forcément à celui qu'ils ont pu exercer auparavant. Le lien avec l'évolution sectorielle de l'emploi n'est donc pas mécanique.

2002, celui des cadres passe de 3,1 à 3,8 %, celui des professions intermédiaires de 4,7 à 5,4 %.

Stabilité des offres d'emploi mais augmentation de la part des contrats courts

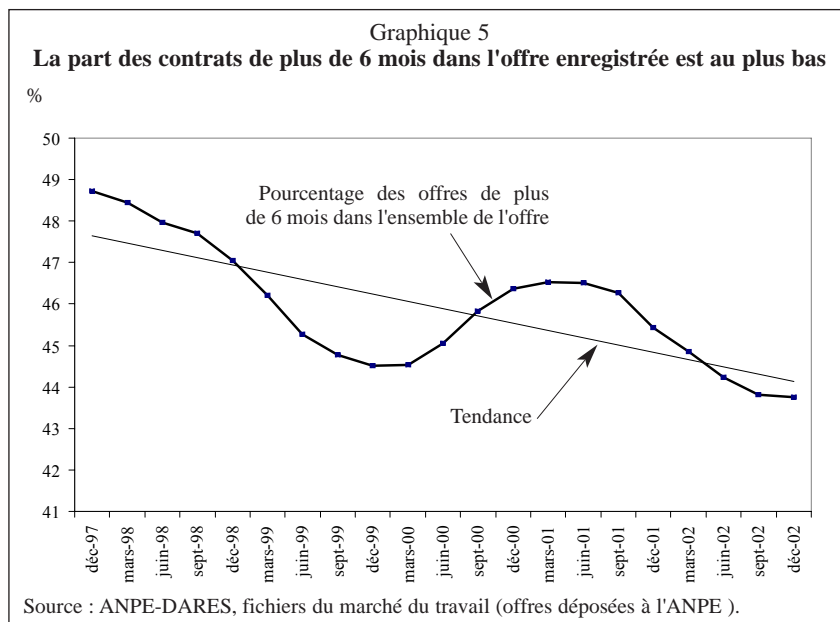
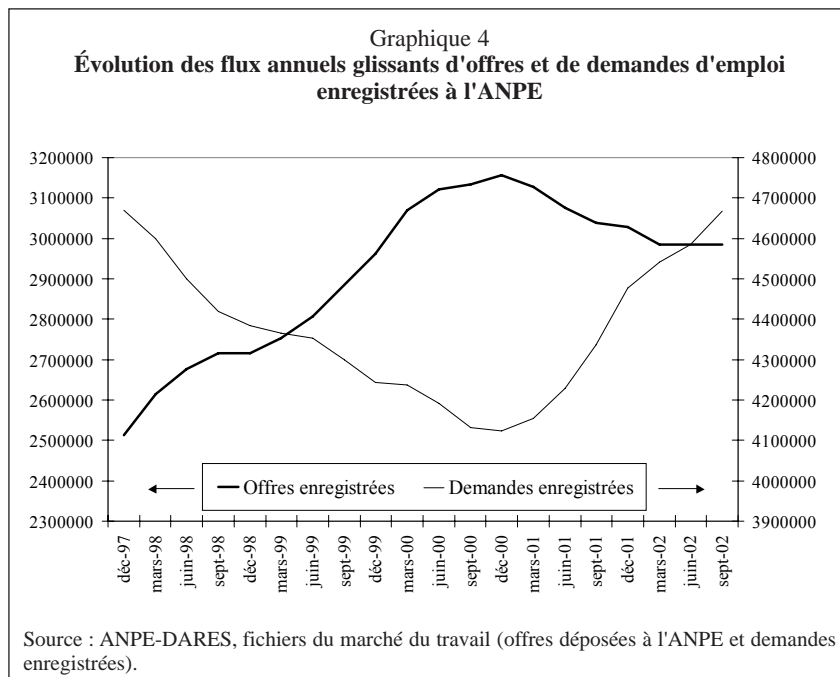
Le flux total d'offres d'emploi déposées à l'ANPE par les employeurs a diminué du début 2001 jusqu'en mars 2002, pour se stabiliser depuis (graphique 4). Cette réduction de la quantité des offres s'accompagne d'une modification de leur qualité. Dans un premier temps, ce sont les offres sur contrats courts, les plus faciles à réguler en fonction de la conjoncture, qui diminuent : aussi, la part de l'offre stable poursuit-elle sa progression jusqu'en juin 2001 (graphique 5). Mais, par la suite, elle se détériore très nettement. En septembre 2002, la part des offres d'emploi de plus de 6 mois est à son plus bas niveau depuis décembre 1997.

Dans l'industrie, les tensions retrouvent leur niveau de début 1998

Sous le double effet de la baisse de l'emploi et de la hausse du chômage, les tensions se sont réduites fortement dans la plupart des domaines professionnels de l'industrie. Le rapport entre offres et demandes d'emploi dans l'industrie retrouve, au troisième trimestre 2002, un niveau proche de celui du début 1998, après être passé par un maximum en décembre 2000 (graphique 6).

Selon les enquêtes de conjoncture de l'INSEE, la proportion d'employeurs déclarant des difficultés de recrutement dans l'industrie suit une trajectoire presque parallèle à notre indicateur de tension : après son record de mars 2001, elle rejoint au premier trimestre 2003 le niveau observé en début de cycle, au premier trimestre 1998.

Cette détente est particulièrement importante dans l'électricité



et l'électronique, déjà peu dynamiques et de surcroît affectées par la crise des télécommunications, mais aussi dans des domaines plus traditionnels comme la mécanique, la métallurgie et la maintenance industrielle. Cependant, des tensions persistent parfois : en septembre 2002, c'est dans l'industrie de process qu'elles demeurent les plus élevées, pour des raisons cette fois structurelles. De nombreux contrats de travail de courte durée y gonflent les stocks d'offres d'emplois : d'avril à

septembre 2002, les contrats de plus de 6 mois représentaient moins de 25 % des offres d'emploi enregistrées à l'ANPE, contre près de 40 % dans l'ensemble des domaines industriels.

Malgré une forte réduction, des tensions persistent dans le BTP

Dans le BTP, les tensions ont également suivi l'évolution conjoncturelle, avec une augmentation particulièrement forte en

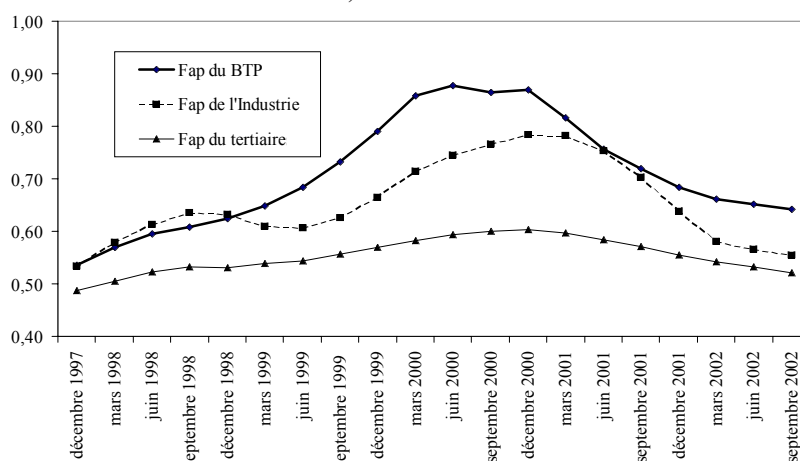
phase ascendante du cycle. Malgré la détente qui a suivi, elles restent plus élevées en 2002 qu'au début 1998. Ceci est également confirmé par les enquêtes de conjoncture de l'INSEE : au troisième trimestre 2002, 80 % des employeurs du bâtiment déclarent encore des difficultés de recrutement (6). Après avoir nettement baissé en 2001, les offres d'emploi du domaine se stabilisent, et repartent même légèrement à la hausse au troisième trimestre. Pour partie, les tensions ont dans la construction un caractère structurel lié à des conditions de travail qui rendent ces professions peu « attractives ». Ainsi, même si elles se sont légèrement accrues en 2002, les demandes d'emploi pour des métiers du BTP restent très inférieures au flux observé au cours des années 1997 et 1998 (-20 %).

Des situations plus contrastées dans les métiers du tertiaire

Dans le tertiaire, les situations sont beaucoup plus hétérogènes que dans l'industrie. La montée des tensions a été plus régulière pendant la période 1998-2000, et leur baisse moins brutale ensuite. De façon structurelle, les professions du tertiaire sont moins liées au cycle d'activité et les frontières entre les métiers sont parfois plus perméables, ce qui facilite les ajustements de main-d'œuvre lorsque des tensions apparaissent. Les principales familles professionnelles du tertiaire, celles des métiers des services aux particuliers, du commerce et de l'administration des entreprises et de la gestion ont, ainsi, été très peu affectées par le changement de conjoncture (graphique 7).

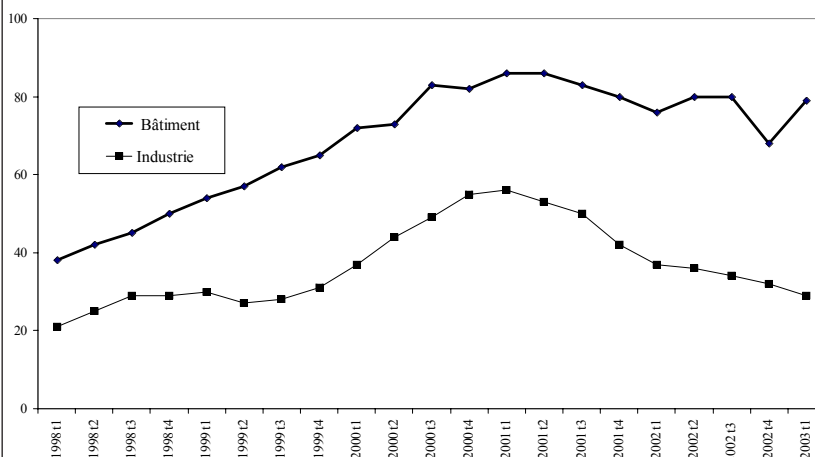
À l'opposé, la baisse des tensions est spectaculaire dans l'informatique (graphique 7). Elle résulte à la fois de la forte baisse des offres d'emploi et d'une mon-

Graphique 6
a - Évolution du ratio offres sur demandes enregistrées dans le BTP, l'industrie et le tertiaire



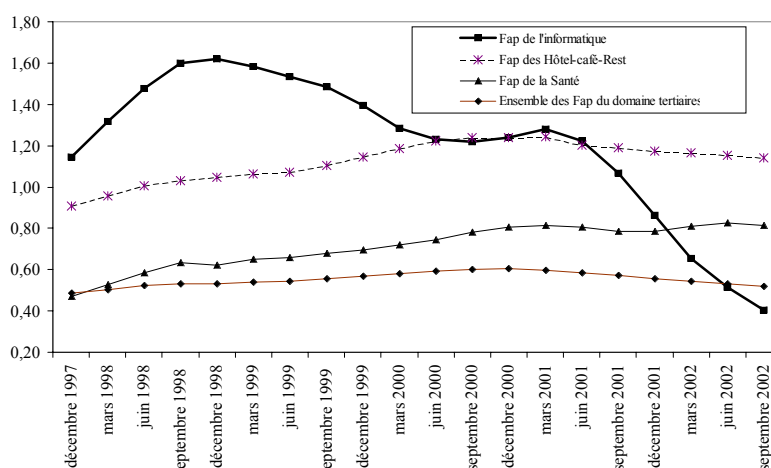
Note : Fap = Familles professionnelles.
Source : ANPE-DARES.

b - Évolution du pourcentage d'employeurs déclarant des difficultés de recrutement dans le BTP et industrie



Source : enquêtes de conjoncture de l'INSEE.

Graphique 7
Évolution du ratio offres sur demandes enregistrées pour l'informatique, la santé, hôtels- cafés-restaurants et l'ensemble des professions tertiaires



Note : Fap = Familles professionnelles.
Source : ANPE-DARES.

Encadré 2

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été adoptée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'INSEE utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'ANPE a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la DARES a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés en familles professionnelles (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Une présentation détaillée des FAP est disponible sur le site internet du commissariat général au plan (www.plan.gouv.fr, à la rubrique « prospective des métiers et des qualifications »).

tée des demandes. Ce domaine fait ainsi figure de précurseur : à la hausse comme à la baisse, les tensions y ont réagi nettement plus tôt que dans la plupart des autres domaines.

D'autres domaines du tertiaire font face à des tensions au caractère plus structurel. C'est le cas de la santé où les difficultés de recrutement ont régulièrement progressé de 1997 à 2000 et se maintiennent ensuite à un niveau très élevé (graphique 7). Elles affectent la quasi-totalité des professions du domaine. De même, elles restent très importantes pour les professions de l'hôtellerie - restauration. Elles sont liées aux conditions de travail peu attractives, mais aussi

à une gestion de l'emploi rendue difficile par la forte saisonnalité des activités.

Olivier CHARDON,
Xavier VINEY (DARES).

(6) - Cette proportion baisse de 80 % au troisième trimestre 2002 à 68 % au quatrième trimestre, puis remonte à 79 % au premier trimestre 2003. Pour l'industrie, elle atteint successivement 34, 32 et 29 %.

Bibliographie

Amar M., Viney X. (2000) : « Recruter en 1999, des difficultés plus ou moins vives suivant les métiers recherchés », *Premières Synthèses*, DARES, n° 22.1.

Desvé C., Laurençon M.-F. (2001) : « les Difficultés de recrutement, dossier documentaire » collection « Les essentiels » des Cahiers de l'observatoire de l'ANPE.

Micheau J., Delvaux G., Zanda J.-L., Prokovas N. (2001) : « Les difficultés de recrutement : tensions et réajustements sur le marché du travail », collection « Les essentiels » des Cahiers de l'observatoire de l'ANPE.

Amar M., Viney X. (2001) : « Les tensions sur le marché du travail en 2000 », *Premières Synthèses*, DARES n° 22.1.

Lainé F. (2001) : « La dimension régionale des difficultés de recrutement : situation en juin 2000 » *Premières Synthèses*, DARES, n° 43.1.

Chardon O. (2002) : « La qualification des employés », Document de travail INSEE, n°F0202.

Amar M., Viney X. (2001) : « Les difficultés de recrutement à l'été 2001 » *Premières Synthèses*, DARES, n° 23.2.

Aerts A.-T. et Bigot J.-F. (2002) : « Enquête sur l'emploi de mars 2002 : chômage et emploi en baisse », *Insee première*, n° 857.

Commissariat général du plan : « Entre chômage et difficultés de recrutement : se souvenir pour prévoir », collection Qualification et Prospective, *La Documentation française*, décembre 2002.

Hatot C. (2003) : « Les anticipations des entreprises pour 2003 », collection « Les essentiels » des Cahiers de l'observatoire de l'ANPE.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën Paris 75902 Paris Cedex 1507 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Responsable éditorial : Philippe Christmann. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.